

**JUIN  
2026**

# **Bulletin Municipal**

## **COMMUNE DE VOGÜÉ**

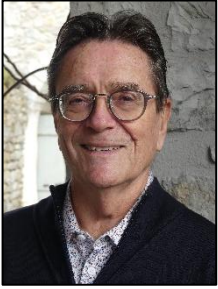
**VIE COMMUNALE**

**PROGRAMME DE L'ÉTÉ**

**LE MOT DES ASSOCIATIONS**



**Antoine ALBERTI, Maire de Vogüé**



**Pierre BELLANGER  
1<sup>er</sup> adjoint**



**Jocelyne CHARRON  
2<sup>ième</sup> adjointe**



**Dominique CHARRON  
3<sup>ième</sup> adjoint**



**Corinne GUILLEMIN  
4<sup>ième</sup> adjointe**

**Les conseillers municipaux :**



**Martine BLANC**



**Agnès FAURITTE**



**Annick CHALMETON**



**Michel MINICHINO**



**Valérie BRIAND**



**Frédérique CHEVALIER**



**Gaël EPISSE**



**Pierre-Denis TOURETTE**



**Sébastien VANDROMME**



**Yoann TINCHANT**

**Les suppléants :**



**Céline RISSETTO**



**Nicolas BOISSINVAL**



## L'édito municipal

Chères habitantes, chers habitants,

Les élections municipales ont marqué une nouvelle étape pour notre commune, et nous tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez renouvelée en reconduisant majoritairement la même équipe pour cette nouvelle mandature. Cette confiance nous honore et nous engage à poursuivre, avec détermination et proximité, le travail entrepris au service de notre village.

Nous avons également le plaisir d'accueillir deux nouveaux élus au sein du conseil municipal. Leur engagement et leurs idées viendront enrichir notre action collective au bénéfice de tous.

Cette nouvelle mandature sera placée sous le signe de la continuité et de l'aboutissement de plusieurs projets importants pour notre commune. Parmi eux, la finalisation du nouveau parking venant remplacer celui du viaduc, un aménagement qui nous est imposé par la Préfecture, et qui contribuera à améliorer l'accueil et la circulation dans notre village.

Nous poursuivrons également la mise en route du four à pain, lieu de convivialité et de transmission des traditions, ainsi que l'aménagement du jardin de la cure et de la cuve, espaces qui participeront à l'embellissement et à la qualité de vie de notre commune.

Les enfants ont eu la joie de découvrir leur nouvel espace de jeux sur la place des sœurs Testud à Vogüé Gare, à côté du city park et du boulodrome. Nous vous remercions de veiller à ce que tout cet espace dédié à notre jeunesse reste un lieu bien entretenu et propre.

L'été sera aussi marqué par le retour des animations culturelles et conviviales qui font vivre notre village. Nous aurons le plaisir de retrouver le marché des producteurs chaque jeudi ainsi que le marché estival du lundi, moments privilégiés de rencontres, de partage et de valorisation de nos producteurs et artisans locaux.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons un très bel été, riche en rencontres, en découvertes et en moments de convivialité.

Bien chaleureusement,

**Le Maire Antoine Alberti**

# État Civil 2026

## Naissances

- Jules Blanc, fils d'Anaïs Delavelle et Emeric Blanc, né le 25 janvier
- Paola Jacquot Zarella, fille de Roxane Zarrella et Benjamin Jacquot, née le 10 avril
- Julia Durieux, fille de Nathalie Mielle et Thomas Durieux, née le 21 avril
- Damian Dohonica, fils de Cornelia Olescu et Constantin Dohonica, né le 25 avril

## Mariages

- Catherine Dury et Frédéric Fantin, le 2 mai
- Obdulia Vegas Pascual et Marc Gaujard, le 23 mai
- Carole Besset et Loris Alex, le 30 mai
- Jessica Chamotin et Renaud Ozil, le 6 juin

## Pacs

- Angélique Ducret et Léo Astier, le 3 mars

## Décès

- Odile Dufour veuve Backer, le 21 janvier
- Paola Iannizzi, le 28 janvier
- Arlette Thomas épouse Ripert, le 13 février
- Patricia Chaillol, le 28 février
- Elie Ripert, le 27 mai

## Travaux, Aménagement et Voirie

Un petit résumé du travail accompli sur la commune au cours des derniers mois.



Place des sœurs Testud, le boulodrome a été clôturé et 4 terrains de boules ont été rajoutés.

L'installation des nouveaux jeux a été réalisée pour le plus grand bonheur des enfants de la commune.

Grâce aux mécènes et à la collecte réalisée auprès de la Fondation du Patrimoine, la rénovation du tableau de l'église datant de 1820 et la création du vitrail lui faisant face a pu démarrer.

Les chemins et ruelles sont pratiquement tous entretenus, les agents ont eu énormément de travail compte tenu des derniers mois bien arrosés.

À la Cure, une tranche de travaux de préparation pour récupérer les eaux de pluie est achevée. Il s'agit de passages des tuyaux le long des coursives vers le bassin de récupération. Une soixantaine de mètres cubes d'eau pluviale pourront ainsi être réutilisés pour le futur jardin et pour une partie de l'arrosage des bacs de fleurs et autres végétations du village. Ainsi, les coursives du bâtiment ont pu être entièrement refaites.

Allées du Château, coté cimetière, les bacs à fleurs reprennent des couleurs grâce à différentes variétés de fleurs plantées. Ces bacs ont été repris entièrement, la terre qui était plutôt grasse a été retirée pour laisser place à une terre plus souple et plus nutritive, pour de nouvelles plantations.

Depuis le 29 avril jusqu'à fin septembre, le sens unique du village a été remis pour une meilleure circulation accompagnée de l'installation des terrasses pour les commerces de la Grand rue. Une réunion des commerçants a donné lieu à un échange sur ce sujet. Il est rappelé que les trottoirs servent aux piétons, aux poussettes et chariots de personnes à mobilité réduite. Il est donc formellement interdit d'y installer des tables et des chaises.

Merci aux commerçants de prêter attention aux bicyclettes garées sur les passages dédiés aux piétons. Le vélo est de plus en plus utilisé en été et c'est une bonne chose, à nous de nous accommoder de cette tendance grandissante.

## Conseil Intercommunal des Enfants

2026 était l'année des élections municipales, nous avons donc proposé aux jeunes élus de Vogüé une expérience électorale en les invitant à observer le déroulement du bureau de vote et à assister au dépouillement lors du 1<sup>er</sup> tour le 15 mars dernier.

Cette année les enfants de l'école ainsi que le CIE ont assisté à la commémoration du 8 mai à Lanas.

Pour la commémoration du 8 mai, la mairie de Vogüé s'est positionnée pour recevoir la Flamme de la Nation qui a été allumée et portée par un enfant de la commune qui l'a ensuite déposée au pied du monument aux morts après le dépôt de gerbe.



Enfin l'équipe intercommunale junior a réalisé un projet de fin d'année scolaire pour fédérer une équipe dynamique et clôturer l'année scolaire autour d'un projet sportif : une « run color », une course à pied avec une projection de poudres de couleurs. Cette course a eu lieu autour de l'école et de la voie verte le 5 juin à 16h30.

## Environnement

### Composteurs partagés



Site du parking du Souvenir au village



Site de la Cave à Vogüé Gare

Le site du parking du Souvenir s'est doté d'une ombrière et d'un récupérateur d'eau permettant aux usagers une meilleure utilisation.

Pour tous renseignements, les référents de site sont à votre disposition :

- Martine et Cyril au Parking du Souvenir (village) et Mercedes à la Cave (Vogüé gare)

Pour les joindre, contacter la Mairie.

\*\*\*\*\*

Le moustique tigre est de retour : pensez à vider les récipients (soucoupes, pots, seaux...) afin de limiter les eaux stagnantes.



# Urbanisme

## **Notre commune intègre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**

Notre commune est désormais concernée par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), un document d'urbanisme élaboré à l'échelle de l'intercommunalité. Il remplace **depuis le 10 avril 2026** les documents d'urbanisme communaux afin de construire une vision cohérente du développement du territoire pour les années à venir.

Le PLUi définit les règles d'utilisation des sols et encadre les projets de construction, de rénovation, d'aménagement et de préservation des espaces naturels et agricoles. Son objectif est de concilier le développement des communes avec la protection de leur cadre de vie, de leur patrimoine et de leurs ressources.

Pour notre commune rurale, le PLUi constitue un outil important permettant :

- de préserver les terres agricoles et les espaces naturels ;
- de favoriser un développement maîtrisé de l'habitat ;
- d'accompagner les besoins des habitants et des activités locales ;
- de renforcer la cohérence des projets à l'échelle du territoire intercommunal.

Les habitants sont invités à prendre connaissance des dispositions applicables à leurs projets auprès de la mairie, sur rendez-vous, ou sur le site internet de l'intercommunalité via l'adresse : [www.cc-gorgesardeche.fr](http://www.cc-gorgesardeche.fr) puis onglet « Habitat et Urbanisme ».

Les services municipaux restent à votre disposition pour vous orienter dans vos démarches.

L'adoption du PLUi marque une étape importante pour l'avenir de notre territoire, en permettant de préparer son développement tout en préservant l'identité et la qualité de vie qui font la richesse de notre commune.

# Fiscalité locale

## **Évolution de la fiscalité locale : comprendre les choix de la commune**

Lors du vote du budget communal 2026, le Conseil Municipal a décidé d'ajuster les taux des impôts locaux. Cette décision, prise avec responsabilité, répond à plusieurs enjeux importants pour notre commune.

En effet, comme nous pouvons tous le constater dans la vie de tous les jours, les charges de fonctionnement connaissent une hausse significative.

Dans le même temps, les dotations de l'Etat continuent de diminuer ou stagnent. Limitant les ressources de la commune.

Dans le but de préserver la qualité des services publics de proximité, il est devenu nécessaire d'adapter les recettes communales.

Cette augmentation de 1.5 % au titre de l'année 2026 permettra notamment de maintenir un service public de qualité, de poursuivre les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, de préparer les projets structurants pour les années à venir comme la création d'un nouveau parking et la réfection des ruelles du village et de limiter le recours à l'endettement.

Consciente de l'impact que cette décision peut avoir pour les habitants, la municipalité a veillé à contenir cette hausse à un niveau moindre. Par ailleurs, des efforts d'économies et d'optimisation des dépenses est également engagés depuis plusieurs années dans l'ensemble des services municipaux.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour gérer les finances communales avec rigueur, transparence et dans l'intérêt collectif.

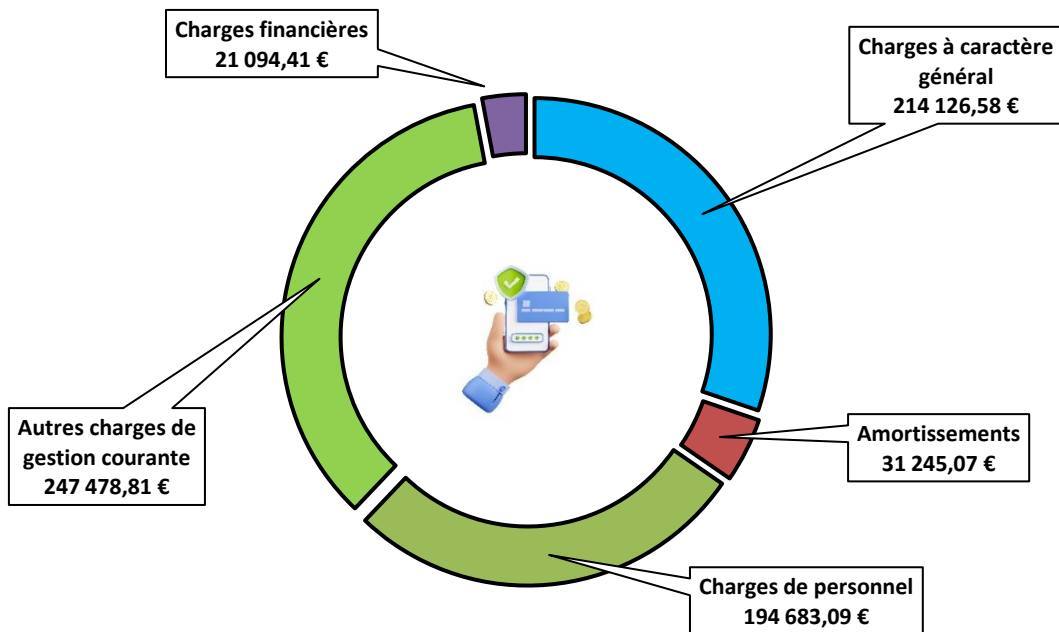
M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

# Finances

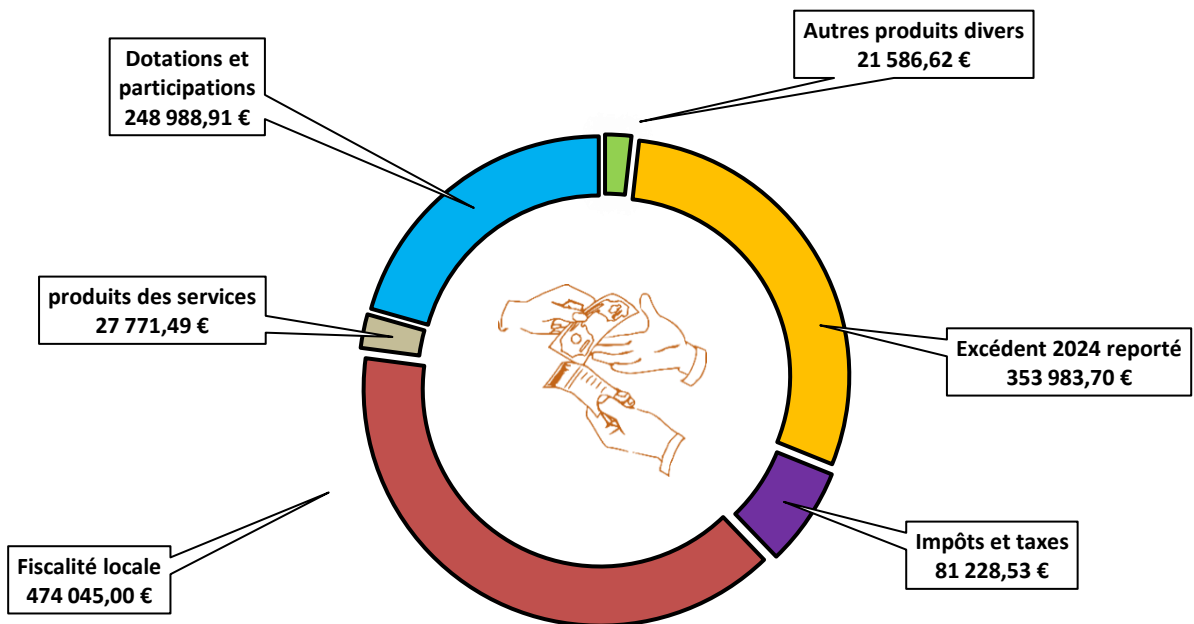
## Le Compte Administratif 2025

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes effectivement réalisées par la commune au cours de l'année écoulée. Il constitue le bilan financier de l'exercice et permet de vérifier la bonne exécution du budget voté par le conseil municipal. Figurent en section de fonctionnement, les dépenses de la commune considérées comme courantes : salaires, achat de matériel, assurances, énergie, participations aux syndicats, subventions aux associations, indemnités des élus, le paiement des intérêts d'emprunts. Les recettes sont constituées principalement des dotations de l'état et des impôts locaux.

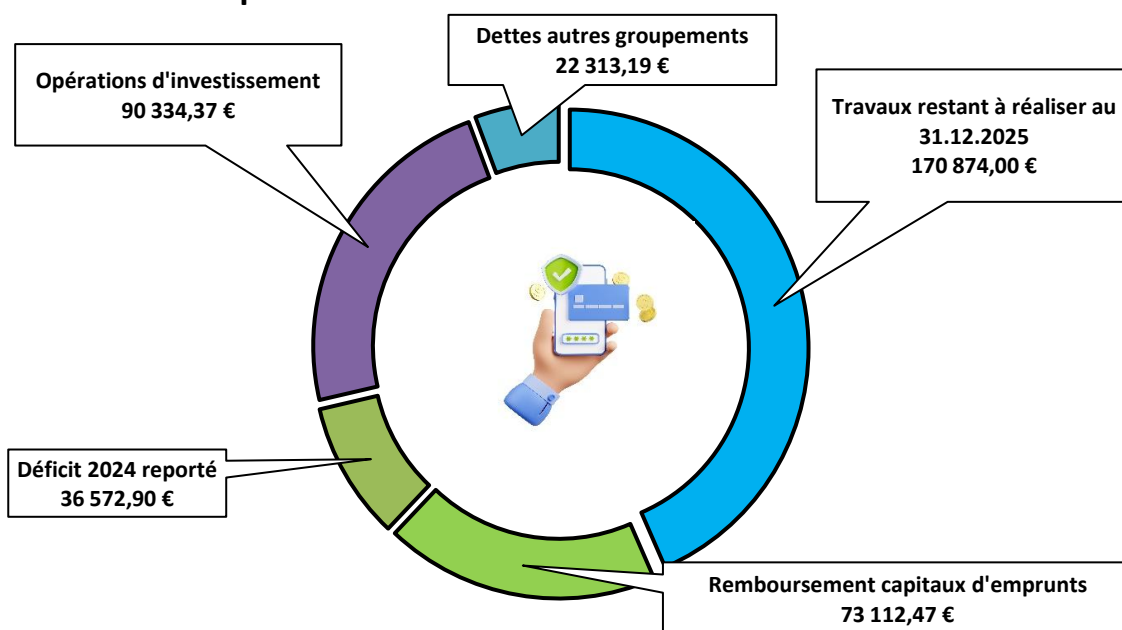
### Dépenses de fonctionnement 2025 : 708 627.96 €



### Recettes de fonctionnement 2025 : 1 207 867.85 €



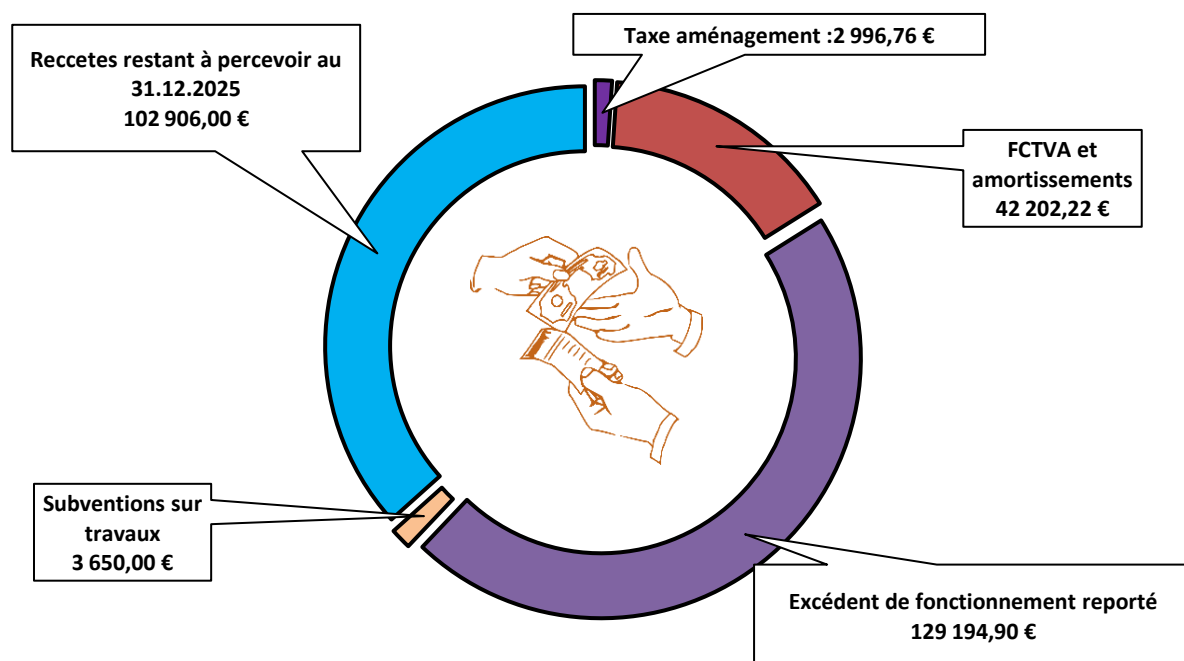
## Dépenses d'investissement 2025 : 393 206.93 €



Les dépenses d'investissement consistent à réaliser des travaux ou à effectuer des achats visant à augmenter le patrimoine de la commune.

Les principaux aménagements réalisés en 2025 sont : 21 045.11 € pour les enfouissements de réseaux, 32 468.54 € pour les aménagements dans l'ancienne cure, 9 824.00 € pour l'acquisition d'un terrain, la reprise d'un réseau d'eaux pluviales pour 3 728.02 € et 13 720.26 € pour l'achat de matériels divers.

## Recettes d'investissement 2025 : 280 949.88 €



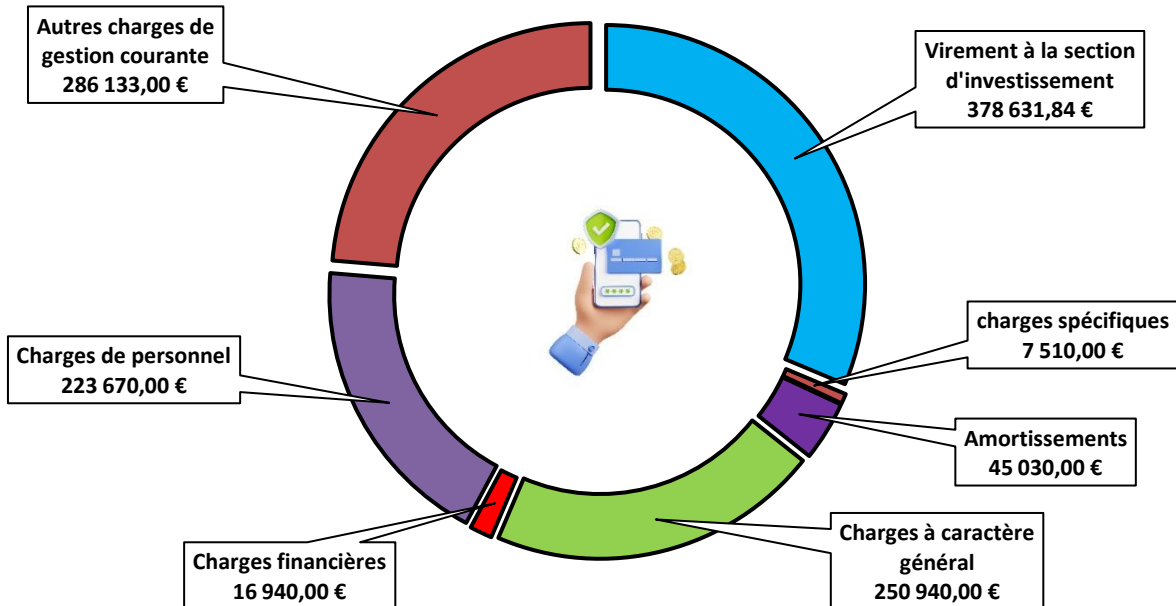
Les recettes d'investissement sont composées notamment des subventions reçues en 2025, de la taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions, du FCTVA...

# Le Budget Primitif 2026

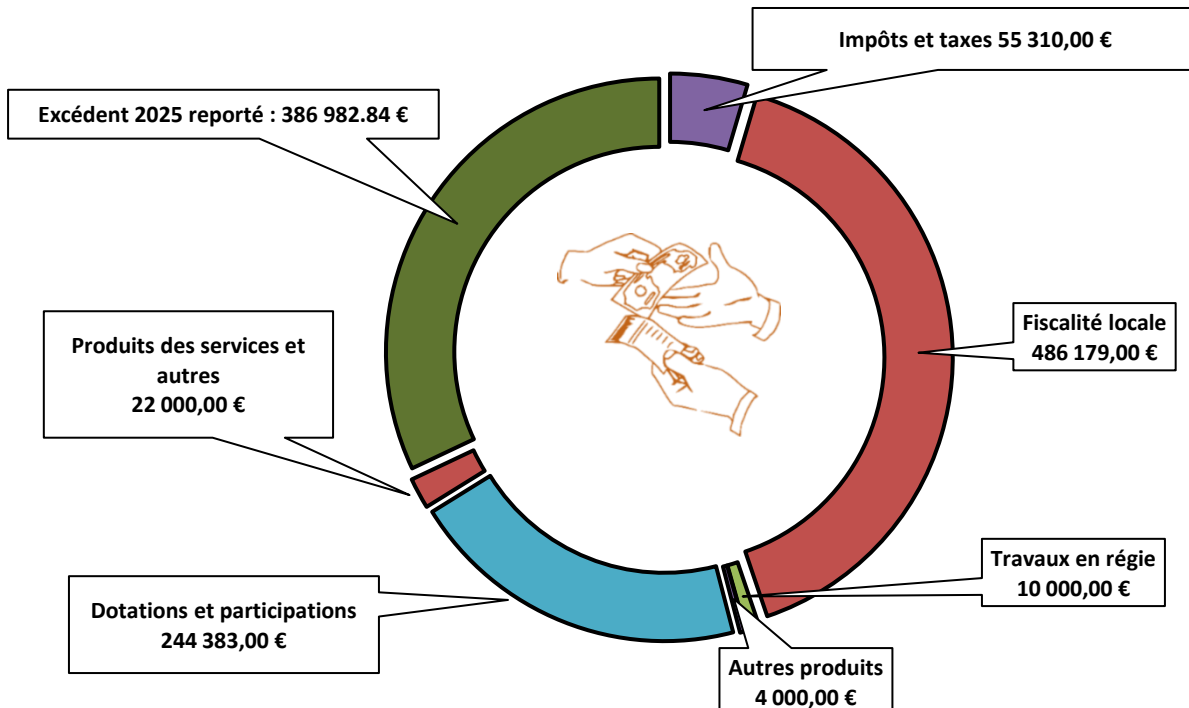
Soumis au vote du Conseil Municipal du 27 avril 2026, le budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses prévisionnelles de la commune.

Le budget communal permet de financer les services publics de proximité, l'entretien du patrimoine communal et les projets d'investissement qui améliorent le cadre de vie de tous.

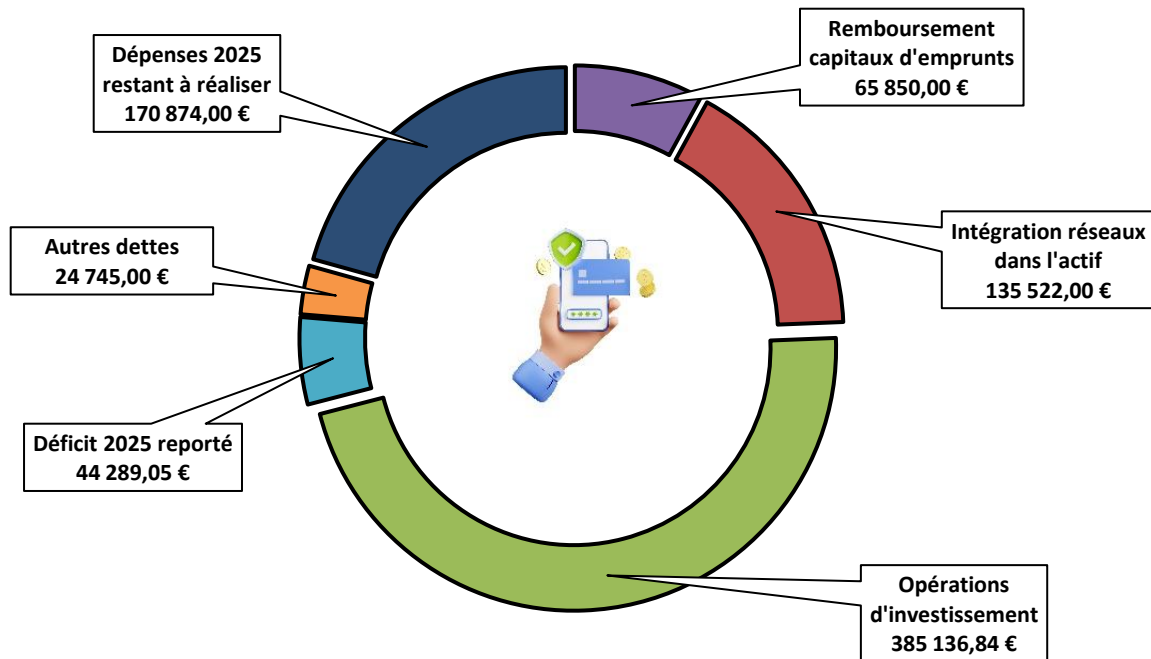
## Dépenses de fonctionnement 2026 : 1 208 854.84 €



## Recettes de fonctionnement 2026 : 1 208 854.84 €



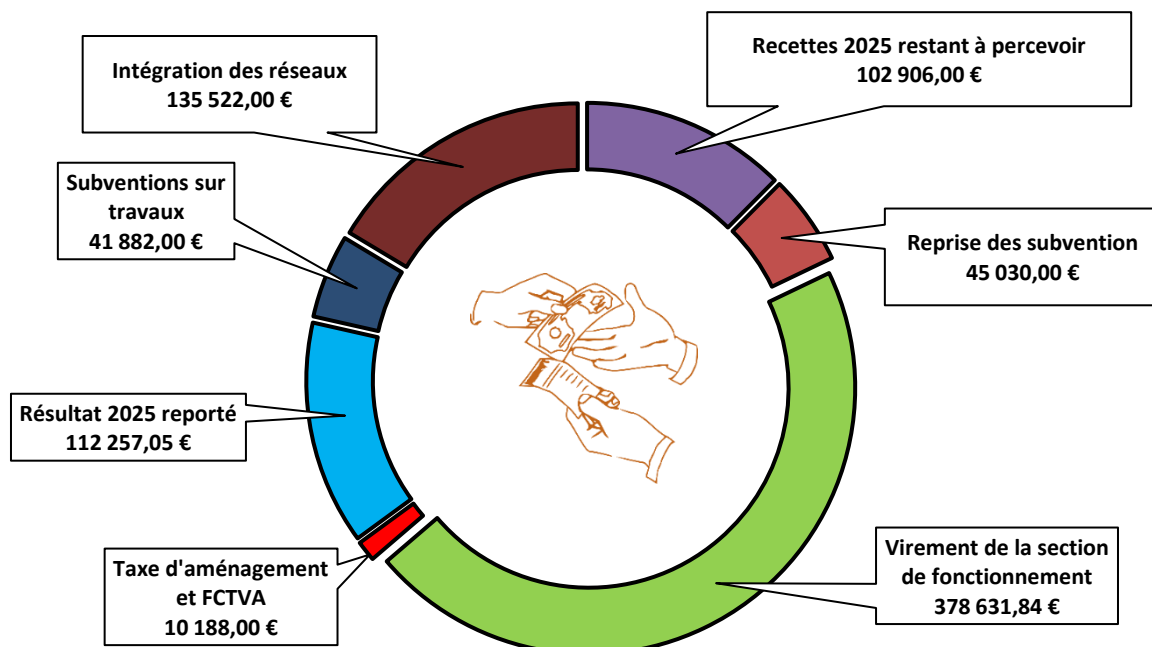
## Dépenses d'investissement 2026 : 826 416.89 €



Les principales nouvelles opérations concernent l'achèvement des enfouissements de réseaux, la numérisation des plans du cimetière, le remplacement des jeux sur la Place des Sœurs Testud, la réfection du tableau et d'un vitrail dans l'église, les études de faisabilité pour la création d'un nouveau parking, l'acquisition de divers matériels...

Tout habitant ou contribuable de la Commune peut consulter le compte administratif ainsi que le budget primitif à la Mairie.

## Recettes d'investissement 2026 : 826 416.89 €



## Culture et Festivités

La saison estivale débutera dès le jeudi 11 juin avec le **marché des producteurs** sur le parvis du château.

La « **nuit romantique** » sous l'égide des plus beaux villages de France qui est devenue la manifestation de lancement des festivités est programmée le **samedi 20 juin à partir de 20h00** dans le jardin des écoliers, Allée du Château, avec le chanteur Phil Giner.



Pour la 6<sup>ème</sup> édition de l'adhésion de Vogüé au festival « **Les cordes en ballade** » nous accueillerons le Quatuor Isar, qui est un quatuor de saxophones aura lieu le **10 juillet à 20h00** dans le jardin suspendu du Château.

Nous aurons également le plaisir d'être émerveillés par les feux d'artifices du 14 juillet et le traditionnel bal organisé par le comité d'animation « Jour de fête »

Dans le cadre du cinéma sous les étoiles deux programmations de films seront présentées sur le parvis du château avec une séance le **21 juillet avec le film « C'est quoi l'amour »** et l'autre le **18 août avec le film « Compostelle »**.

L'art théâtral sera proposé avec la compagnie Cours toujours qui revient cette année pour présenter leur nouvelle création qui s'intitule Performative parasite. Ce spectacle est prévu le **10 août à 20h00** sur le parvis du Château.

A poster for an art exhibition. The title 'EXPOSITION Peintures Sculptures' is at the top. Below it, there are four images: a sculpture of a bird's head, a painting of a tree, a painting of a landscape, and a circular collage. The names of the artists are listed: Irène DONDEY, Anne MOUNIER LEBORGNE, Didier HENAULT, and Nicole MERCIER BELLANGER. At the bottom, it says 'Du 14 au 30 août 2026' and 'salle polyvalente de Vogüé'. There is also a logo for 'Vogüé' and opening hours: 'Tous les jours 15h30 - 19h' and 'Dimanche : 10h - 12h / 15h30 - 19h'.

La commission culture et festivités a décidé de reconduire le partenariat avec le **Festival des Etats généraux du film documentaire de Lussas**. Il y aura la projection d'un documentaire en présence du cinéaste ayant réalisé le film dont l'entrée sera gratuite pour le public sur le parvis du Château le **22 août à la nuit tombante**.

Cette année une seule exposition mêlant peintures et sculptures aura lieu dans la salle polyvalente **du 14 au 30 août**. Elle présentera les œuvres de deux artistes sculpteurs, Irène Dondey et Didier Henault et de deux artistes peintres, Nicole Mercier Bellanger et Anne Mounier Leborgne.

Nous clôturerons les festivités d'été avec le traditionnel repas des Vogüéens le samedi 5 septembre sur le parvis du Château.

La commission vous souhaite à tous de profiter au mieux de ce programme et de passer un bel été.



**REPAS CONVIVAL  
SAMEDI 05.09.2026  
PLACE DU CHÂTEAU**

La Municipalité organise pour la population de Vogüé un repas convivial le samedi 5 septembre sur la Place du Château.

Rendez-vous à partir de 18h30 pour le verre de l'amitié

Menu du repas :

Joues de porc confites à la bière et au miel d'Ardèche et pommes de terre rôties  
au beurre  
Fromage + dessert

Tarif du repas : 18 € par personne (gratuit pour les enfants de - de 7 ans)

Inscriptions jusqu'au vendredi 28 août 2026 dernier délai

Merci de transmettre le bulletin d'inscription ci-dessous ainsi que le règlement du ou des repas auprès du secrétariat de mairie (ou dans la boîte aux lettres).

*Pour les paiements par chèque, mettre à l'ordre du Trésor Public.*



**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DU 05/09/2026**

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Nombre de repas + de 7 ans (participation 18€/personne) :

Nombre de repas – de 7 ans (gratuit) :

## Action sociale

**Nous sommes à votre écoute** : Si vous-même ou des personnes de votre entourage rencontrez des difficultés, prenez rendez-vous en mairie 04 75 37 72 48 ou [mairie.vogue@wanadoo.fr](mailto:mairie.vogue@wanadoo.fr) et auprès des services sociaux de Villeneuve de Berg dont dépend Vogüé : Centre médico-social 04 75 94 83 81 et l'entraide alimentaire de Ruoms 04 75 39 14 26

L'été approche... Respectez les consignes de canicules qui vous seront communiquées.

\*\*\*\*\*



Le mercredi 20 mai 2026 les membres de la commission ont rendu visite au club Laï Tourneren avec quelques friandises et gâteaux pour rencontrer nos aînés. Un accueil surpris et chaleureux leur a été accordé, suivis de discussions enthousiastes et instructives... rendez-vous promis pour d'autres moments de partage !

\*\*\*\*\*

Les bénévoles d'Octobre Rose de Vogüé, Lanassas, St Maurice 07, Rochecolombe, Balazuc et Pradons se sont retrouvés avec beaucoup de joie le mardi 26 mai, pour une rencontre-bilan 2025 et pour parler des futures manifestations d'octobre 2026. Vous avez un moment de libre, des idées, venez rejoindre les bénévoles. Contact en mairie.



L'équipe des bénévoles propose la 4<sup>ème</sup> édition d'OCTOBRE ROSE à Vogüé :  
Dimanche 04 octobre 2026 sur le parvis du château de 9h à 13h



## Communication

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a mis en place un système d'autostop intitulé Rézopuce. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet dans l'onglet « Déplacements » à l'adresse suivante :

<https://www.cc-gorgesardeche.fr/au-quotidien/deplacements/autostop>

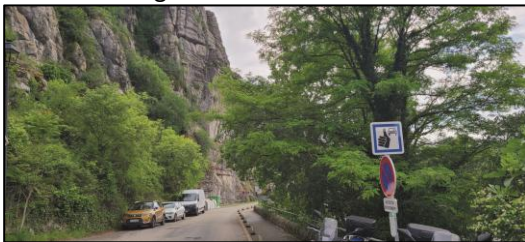
C'est un système d'autostop avec des arrêts identifiés dans les communes sur le territoire des Gorges de l'Ardèche.

Les passagers et les conducteurs peuvent s'inscrire gratuitement sur [rezopuce.fr](http://rezopuce.fr) ou télécharger l'application [Mobicoop](#)



Voici les arrêts de notre commune :

2 arrêts au village :



2 arrêts Quartier Bausson :



1 arrêt Route de Saint Germain :



2 arrêts Route de Ruoms :



## Histoire et Patrimoine

### 100 ans de la cave coopérative de Vogüé : 1926-2026



« La vigne existe dans notre commune depuis au moins 2.000 ans (sur Sétras). Dans les années 1650 - 1700, plusieurs muliers de Vogüé faisaient le négoce et le transport des vins. Au siècle dernier, les charretiers remplacent alors les muliers et ceci jusqu'aux années 1920 – 1925. Dans le village, les caves étaient situées sous des voutes fraîches et le vin s'y conservait assez bien. Mais chez certains vigneronns, l'étable et le tas de fumier étaient proches et dès le mois de mai, le vin tournait et était invendable. Le prix du vin était très variable, les acheteurs plus ou moins sérieux, les producteurs avaient fort à faire pour écouler leur récolte.

En 1924, la question s'est posée d'une vinification en commun en cave coopérative. La construction de la cave coopérative a débuté fin 1925.

Les premières années, chaque coopérateur était libre de vendre son vin quand il le voulait et à qui il voulait. Lorsque la cave avait un acheteur, le prix était annoncé au tambour par le garde champêtre et chacun s'inscrivait pour la quantité qu'il voulait vendre. Finalement, on en vint à une vente en commun, d'abord facultative, puis adoptée par tous les coopérateurs. Pour plus de sécurité, tous les jeudis, 500 ou 600 Hl étaient proposés à la vente auprès des courtiers de la région (le plus offrant étant preneur avec un prix minimum). »

*Documentation : Extrait discours de Paul GIMOND pour les 70 ans de la cave en 1996)*

1964-1965 : École de Vogüé gare - Instituteur : M. Lenoir



1<sup>er</sup> rang en bas : MOURIER Jacky, RANCHON Pierre, RANCHON Max, PASTRE Éric, SOULIER Jean-Paul

2<sup>ème</sup> rang au milieu : CARTOUX Françoise, BRIAND Claudie, MAYRAS Josette, MAYRAS Clothilde, MOURIER Martine, BARTHE Laurence

3<sup>ème</sup> rang en haut : JARDON Bernard, PASTRE Gilles, SILHOL Dominique, ROURESSOL Christophe, BOUQUET Marlène, DUPLAND Marie-France, SILHOL Odile

## Rappel des règles de débroussaillage

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans notre département. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement vers des territoires jusqu'alors relativement épargnés. Aussi, il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourraient causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article L.134-6) oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ; le maire pouvant porter cette obligation à 100 mètres.
- la totalité du terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement,
- la totalité du terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU en vigueur (plan local d'urbanisme),
- la totalité du terrain s'il fait partie d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concerté articles L.322-2 ou L.311-1 du code de l'urbanisme),
- la totalité des terrains si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

Si les travaux prescrits ne sont pas réalisés par les propriétaires, ils peuvent être verbalisés conformément à l'article R. 163-3 du code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à leurs frais (article L. 134-9 du code forestier) après une mise en demeure restée sans effet au terme du délai fixé.

\*\*\*\*\*

## Emploi du feu en Ardèche

La Préfecture de l'Ardèche rappelle que :

- seuls les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents générés dans le cadre de leurs activités professionnelles ;
- les particuliers soumis aux obligations légales de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour des habitations et installations lorsqu'elles sont situées à moins de 200 m des bois, forêts, landes et maquis sont, en l'absence de solution alternative, également autorisés à incinérer les végétaux coupés à cette occasion.

Ces opérations sont soumises à [déclaration préalable en mairie](#) et [ne sont possibles qu'en dehors de la période estivale qui s'étend du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre](#).

Dans toutes les autres situations, le brûlage de tous les déchets, y compris les déchets de végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts est **INTERDIT** sur tout le département comme sur l'ensemble du territoire national.

En cas de non-respect des réglementations en vigueur, des amendes de 135€ à 450€ sont encourues par les contrevenants.



## France Services : Simplifiez vos démarches administratives

Les espaces France Services intercommunaux sont là pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives. Que ce soit pour des questions de santé, d'emploi, de fiscalité, de logement, de retraite, ou d'autres besoins administratifs, France Services est là pour vous.

**Des permanences régulières sont proposées à la mairie de Vogüé tous les lundis pairs de 14h à 17h.**

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans l'un des deux espaces France Services permanents du territoire : à Vallon Pont d'Arc et à Grospièrres.

**Pour prendre rendez-vous : 06 02 44 83 78.**

+ d'infos sur [cc-gorgesardeche.fr/ au-quotidien/france-services](http://cc-gorgesardeche.fr/au-quotidien/france-services)

\*\*\*\*\*

## Rénov'Habitat : le service d'aide à la rénovation de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Rénovez, améliorez et adaptez votre logement, c'est possible avec Rénov'Habitat.

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour le maintien à domicile ou améliorer un logement très dégradé ? Rénov'Habitat vous conseille dans les travaux à réaliser et vous accompagne pour le montage financier de votre projet.

Le service est agréé « Mon accompagnateur Rénov' » par le Ministère de Logement. C'est un service public gratuit.

Des permanences ont lieu dans les 20 communes du territoire pour être au plus près des habitants.

Contact : [renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr](mailto:renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr) - 04 87 60 00 06



## Informations du Ministère des Armées et des Anciens Combattants

### LE SERVICE NATIONAL EN 10 QUESTIONS

#### 1. Pourquoi un Service National ?

Dans un environnement marqué par le durcissement des rapports de puissance, la diversification des menaces et l'incertitude stratégique, l'instauration du service national poursuit 3 objectifs majeurs :

- + renforcer l'esprit de défense et la résilience de la Nation,
- + soutenir les armées sur le territoire national en répondant très concrètement à leurs besoins,
- + répondre au désir d'engagement des jeunes Françaises et Français en leur offrant un parcours structurant.

#### 2. Qu'est-ce ce le Service National ?

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de **18 à 25 ans**, il est conçu pour être un tremplin dans un parcours de vie tout en contribuant au renforcement des capacités des armées.

#### 3. Quelle est la durée du Service National ?

La durée du Service national est de **10 mois**. Après un mois de formation militaire initiale qui leur permettra d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur intégration dans les armées, les appelé(e)s serviront neuf mois au sein des unités des armées, aux côtés du personnel militaire, d'active et de réserve, et civil du ministère.

#### 4. Qui peut s'engager dans le Service National ?

Les jeunes Françaises et Français, âgés de **18 à 25 ans**, avec ou sans diplôme.

Le Service national n'est pas obligatoire : il repose sur le volontariat.

Les seules conditions : être motivé, être de nationalité française, avoir entre 18 et 25 ans, avoir effectué sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC), présenter les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction.

#### 5. Combien de jeunes peuvent faire leur Service National ?

Le déploiement du Service National est progressif. En 2026, les armées recrutent 3 000 appelé(e)s. La cible est de 10 000 appelé(e)s en 2030.

#### 6. Où se déroule le Service National ?

Les missions se déroulent uniquement sur le territoire national, en métropole et outre-mer. Les appelé(e)s du service national ne réaliseront ni mission ni exercice à l'étranger.

#### 7. Quand faire son Service National ?

Pour 2026, les premières incorporations auront lieu à compter du 31 août 2026 et seront réparties sur 3 mois (septembre, octobre et novembre), à l'exception de la Nouvelle-Calédonie dont l'incorporation aura lieu début février 2027 en cohérence avec le calendrier scolaire local.

#### 8. Quels sont les avantages du Service National pour les jeunes ?

Les appelé(e)s du Service national bénéficieront d'avantages :

- + Académiques : droit à une césure, maintien des vœux sur Parcoursup.
- + Financiers : solde mensuelle d'environ 800 € bruts minimum (non comptée pour les droits à bourse), carte de réduction sur les trajets ferroviaires nationaux (-75%).
- + Matériels : équipement, hébergement et alimentation gratuits.

## 9. Quelles sont les missions dans le cadre du Service National ?

Les appelé(e)s du Service National contribueront directement au fonctionnement et à la préparation opérationnelle des armées à travers trois grandes catégories de missions :

- + Protection du territoire - illustration : protection défense en unité de fusiliers gendarmerie maritime commandos ou marins, participation à la mission Sentinelle, droniste, maître-chien, opérateur ou au sein de la gendarmerie de l'air, opérateur passerelle de navigation, opérateur sémaphorique.
- + Soutien des forces- illustration : aide moniteur de sport, mécanicien blindé, mécanicien sur avion, assistant électricien naval, agent de transit aérien, restaurateur, magasinier, chauffeur, logisticien, photographe, opérateur manœuvrier (moyens portuaires des bases navales),
- + Expertise- illustration : ingénieur aéronautique / infrastructure / armement, agent des systèmes d'information et de communication, expert cyber, juriste, assistant communication.

## 10. Comment candidater au Service National ?

Plusieurs voies sont possibles pour déposer sa candidature :

- + en ligne directement auprès des Armées : Armée de Terre - Marine nationale - Armée de l'Air et de l'Espace
- + auprès d'un Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)

Les principales étapes du recrutement : contacter un conseiller recrutement, constituer un dossier de candidature, se rendre à une visite médicale auprès d'un médecin militaire et passer une enquête de sécurité (dossier). Le dossier sera ensuite étudié, par les armées, en commission de sélection et le candidat informé du résultat.

La mairie tient à votre disposition des flyers sur le service national  
Le référent défense de la commune : M. Pierre Bellanger



# LE SERVICE NATIONAL EN UN COUP D'ŒIL

## les informations essentielles en 6 points



# Messages des associations

## Bibliothèque municipale Les Rayols

1 PLACE DE HEYD

07200 VOGUE

mail : [bibliotheque-vogue@orange.fr](mailto:bibliotheque-vogue@orange.fr)

Tél : 06 79 21 46 41

La bibliothèque vous accueille : le mardi de 16h à 17h30 et le dimanche de 10h à 12h

C'est un lieu, ouvert à tous, animé par une équipe de 9 bénévoles, impliqués dans le bon fonctionnement de cet espace culturel.

Les ouvrages proposés sont variés, adaptés à tout public :

Romans, policiers, thrillers, bandes dessinées, divers docs, modernes, anciens, axés aussi sur notre territoire local, en lien avec nos auteurs ardéchois, ouvrages de grande et large vision afin de faciliter la lecture.

Pour les enfants, panel exhaustif d'albums : de romans (Adèle, ...), de mangas, de docs, de BD, des classiques, des revues (Les belles histoires, J'aime lire...).

Les classes sont accueillies le mardi de 14h à 16h. Lecture sur place et emprunt de livres.

Le partenariat se poursuit avec la crèche « LES COLIBRIS », avec des thèmes comme les émotions, le sommeil, la propreté, ...

L'abonnement annuel est de 10€ (tarif inchangé) ; gratuité jusqu'à 18 ans.

En 2025, nous avons 70 adhérents, 1419 passages d'adultes et 1112 d'enfants. Le chiffre de livres empruntés est de 2130 pour les adultes, 2059 pour les enfants. 148 livres ont été achetés (neufs et occasions).

La bibliothèque a pour objectif de mettre à portée de tous LE LIVRE ; elle contribue à la convivialité, aux échanges et aux rencontres, ceci, grâce à l'équipe de bénévoles qui se retrouve régulièrement, pour préparer, trier, ranger, coder, enregistrer.



Des animations sont mises en place comme les récentes dédicaces de 10h à 12h le 12 avril d'Alain Dautriche, le 10 mai de Caroline MANNY et le mardi 16 juin avec Isabelle ESROURNET à 18h30 sur le parvis de la bibliothèque.

La soirée AUTEURS LIVREZ VOUS a eu lieu, cette année, le 27 mars. Une rencontre conviviale, autour d'un repas, entrecoupée de lectures, de saynètes, de projection de film.

La prochaine soirée THEATRE aura lieu le 20 novembre, en collaboration avec la troupe de Jean Tirelli.

Participation chaque année à OCTOBRE ROSE avec vente de livres à 2€, dont la recette est versée intégralement à la Ligue contre le cancer.

Travail en collaboration avec la Médiathèque Départementale de Privas, avec des navettes régulières pour des échanges d'ouvrages,

**Rappel pour les dons** : uniquement des livres récents et en bon état.

Autre rappel concernant la saison estivale : ouverture seulement le dimanche. Une caution de 50€ sera demandée aux touristes ou personnes de passage, non abonnés.

L'équipe des RAYOLS remercie vivement la municipalité, pour son soutien financier et technique, les fidèles adhérents et lecteurs, les équipes enseignantes de l'école Volamau et la crèche des Colibris, ET ... LES AUTEURS ... qui nous embarquent ailleurs, dans d'autres époques, d'autres contrées, dans du rocambolesque, du fantastique, des frissons, du rire, des larmes ...

N'oubliez pas la lecture pendant vos vacances d'été ! Chaque **lecture** est un acte de résistance !

*Clo, Chantal et Joce pour l'équipe des Rayols*





## Le Comité de Jumelage Vogüé – Heyd

### Le comité continue son aventure après 33 ans d'amitié...

A l'issue de l'Assemblée Générale du 12 février 2026, en présence de nombreux membres du comité et d'élus Renaud OZIL a laissé le poste de trésorier, repris par Aurélie CHANIOL.

Président : Bruno ROELANDT ; Vice-présidente : Jocelyne CHARRON

Trésorière : Aurélie CHANIOL ; Secrétaire : Marielle GOIZE

Membres du CA : Laetitia, Natacha, Patrick, Christian, Sébastien

Le bilan moral et financier et le programme de l'année ont été présentés.

Une auberge espagnole a suivi l'AG pour préparer la venue des Heydois.

### Rencontre Vogüé-Heyd du 1<sup>er</sup> au 4 mai :

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli nos amis Heydois.



**Vendredi** 1<sup>er</sup> mai vers 17h30, dont une dizaine de jeunes gens. Un pot de bienvenue suivi du mot du président, évoquant la profonde peine et tristesse de ceux et celles qui ne sont plus là mais restent dans le cœur de tous. Une pensée toute particulière à notre regretté ami « Mike » qui laisse un grand vide derrière lui.

Certaines familles se découvraient pour la 1<sup>ère</sup> fois, car des deux côtés de nos frontières se rajoutaient de nouveaux membres aux comités jumelés. Soirée en famille, autour d'un repas et repos bien mérité après ce long voyage.

**Samedi** dès 9h départ en car ou en voitures pour le domaine viticole de Vigier à Lagorce. Une visite explicative de la vinification du vin à l'embouteillage par une guide reconnue pour ses explications simples et éclairées. Une dégustation de plusieurs vins fût appréciée de tous. Retour à la salle des fêtes



pour déjeuner autour d'un buffet froid, suivi de la visite guidée du château de Vogüé pour ceux qui le souhaitaient. A 19h la cérémonie officielle débutait avec les discours des présidents du jumelage, du maire et de l'échevine de Heyd. Ils nous ont rappelé les liens solidaires d'amitiés et de partages lors de ces rencontres européennes. L'apéritif était servi par les élus avec des plateaux de charcuterie Mounier et des planchas Popeye. Pour régaler

nos papilles, le repas était servi par le restaurant-traiteur L'Otentic. La soirée s'est poursuivie en chantant et en dansant.

**Dimanche** était libre en famille... balades, pétanque, resto... Merci à la météo d'avoir été clémente avec nous ! A 18h à la salle, les jumelés faisaient le bilan du week-end autour du verre de l'amitié avant la dernière soirée en famille.

**Lundi** 9h échanges de cadeaux puis un départ émouvant sous les parapluies colorés, le cœur serré mais réchauffé à l'idée de les revoir l'année prochaine, en Belgique. L'occasion de vivre et partager d'agréables moments chaleureux de rires, de joies au sein des familles et du comité...

« Que l'amitié vive »



### Manifestations 2026 :

- 1<sup>er</sup> Concours de pétanque le vendredi 17 Juillet
- 2<sup>ème</sup> Concours de pétanque le vendredi 7 août
- Loto le dimanche 29 novembre

Les membres du conseil d'administration ont décidé de ne plus organiser la brocante vide-greniers du mois d'août.

Le comité remercie : la commune pour l'attribution d'un local dans la maison des associations demandé depuis des décennies ; les employés communaux pour leur aide ; les adhérents pour leur soutien et toutes les personnes participant aux diverses manifestations.

Au plaisir de vous retrouver dans une ambiance conviviale lors de nos manifestations.

Bel été à tous !

*Jocelyne et Marielle pour l'équipe du jumelage  
vogueheydjumelage@gmail.com*

## L'Amicale laïque de l'école Volamau

Cette année nous avons eu le plaisir d'offrir aux élèves une deuxième table de ping-pong, pour répondre au succès de la première, achetée l'an dernier ! Nous avons également fourni des casques de vélo pour les élèves afin qu'ils puissent s'amuser tout en sécurité.



Depuis le début de l'année, nous avons également financé de nombreuses activités pour les élèves et une participation importante pour le financement de la classe verte des CE1-CE2 et des CM2 à Montselgues, qui aura lieu fin mai, à hauteur de 4000€. D'autres sorties sont déjà prévues d'ici la fin de l'année, notamment une initiation au volley pour les maternelles.

Merci à tous pour votre implication lors de nos manifestations et ventes diverses (chocolats, muguet, pizzas, crêpes...) qui permettent de financer tout cela ! Merci au SPAR de Vogüé pour sa participation logistique et financière, chaque année, pour notre opération « Muguet » ! Merci à Popeye et Lucas pour notre soirée « Pizzas à emporter » !



Nos manifestations, organisées tout au long de l'année et ouvertes à tous, sont de véritables succès auprès des familles qui se retrouvent pour partager des moments de joie et de convivialité : castagnade, kid's party Halloween, fête de Noël, et cette année encore notre carnaval au village de Vogüé le samedi 28 mars sur le thème Bollywood !

Le carnaval a été une grande réussite avec une belle programmation et toujours la participation des comités des fêtes de Vogüé, Lanas et St Maurice, qui se sont cette année encore surpassés avec la réalisation de magnifiques chars.

La batucada de Villeneuve de Berg a rythmé notre cortège tout au long de la route des falaises et à travers le village jusqu'à la place du château, accompagnée par Poppy, qui a régalé les enfants avec ses spectacles de bulles et son ruban dragon.

Sur la place du château nous attendait la buvette de l'amicale et la suite des festivités : animation à la danse indienne Bollywood par la

compagnie Comm'un souffle, et Holi Time, un joyeux lancer de couleurs pour fêter le printemps, comme cela se fait en Inde, pour la plus grande joie des enfants ! Ensuite Poppy et la batucada nous ont offert un beau spectacle avec une mise à feu particulièrement spectaculaire du carmentran, qui avait été réalisé par les élèves de l'école.

Cette année exceptionnellement, **la fête de l'école aura lieu sur la place du château de Vogüé le vendredi 19 juin en fin d'après-midi et en soirée** à partir de 17h15 avec des spectacles qui se succéderont dans la salle polyvalente jusqu'à 20.

Pendant le déroulement des spectacles, rdv sur la place du château pour les cérémonies en l'honneur des CM2 et des grandes sections, ainsi que le tirage de la tombola. Une buvette vous attendra avec des rafraichissements et des planches apéritives avant le service du repas Paëlla, qui sera à réserver auprès de l'amicale. Un DJ animera la suite de la soirée avec une ambiance festive et conviviale !

Si vous souhaitez financer une activité ou offrir un lot pour la tombola, contactez-nous !

Nous remercions la Mairie de Vogüé pour sa subvention annuelle et son soutien lors de nos activités.

**Nous vous attendons nombreux au cours de nos manifestations, ainsi que pour nos opérations de vente, ouvertes à tous !**

Florie Carton pour l'équipe de l'Amicale laïque- [amicalelaiquevolamau@hotmail.com](mailto:amicalelaiquevolamau@hotmail.com)

Quelques photos du carnaval 2026...



## Le comité d'animation Jour de fête

L'association Jour de Fête propose des animations pour les Vogüéens et les villages à l'entour.

Programme pour l'été :



➤ **Le 12 juin 2026 à partir de 20 h sur le parvis du château**  
Festival de musique avec les groupes : The Dindystorsions et The 4L Boys  
Musique rock  
Buvette, petite restauration

➤ **Le 14 juillet 2026 grand bal avec DJ après le feu d'artifice**  
Buvette, petite restauration sur le parvis du château.

➤ **Le 3 août 2026 soirée avec la troupe Théâtre de Bulle sur la place du château**  
Spectacle « Les Audacieuses »



Jour de Fête recrute de nouveaux membres afin d'enrichir ses projets.

*Annick Chalmeton, Présidente*  
L'équipe du Comité des fêtes :  
06.70.93.70.46  
[jourdefete07@proton.me](mailto:jourdefete07@proton.me)

\*\*\*\*\*

## L'Alternative Yoga et relaxation



C'est toujours toute l'année, **tous les vendredis, de 10h45 à 12h**, Hatha yoga traditionnel, à la salle polyvalente, tout près du château.

À partir du 10 juillet jusqu'au 28 août : horaire d'été, séance yoga de 9h30 à 10h45 et relaxation évolutive de 11h à 12h. La relaxation Évolutive est une synthèse de différentes méthodes de relaxation et de travail corporel reconnus (yoga nidra, training autogène de Schultz, relaxation progressive de Jacobson, Vittoz...)

À noter : le **vendredi 26 juin** la séance yoga sera suivie d'un pique-nique et d'un atelier Mandala pour enfants et adultes.

Reprise des horaires habituels le vendredi 4 septembre 2026 !

Renseignement et inscription : 04.75.93.45.95

Nadine Vigouroux de l'École de Yoga Natha d'Aix-en-Provence et de l'école de Relaxation Isthème d'Enghien Les Bains



# Les Folklos

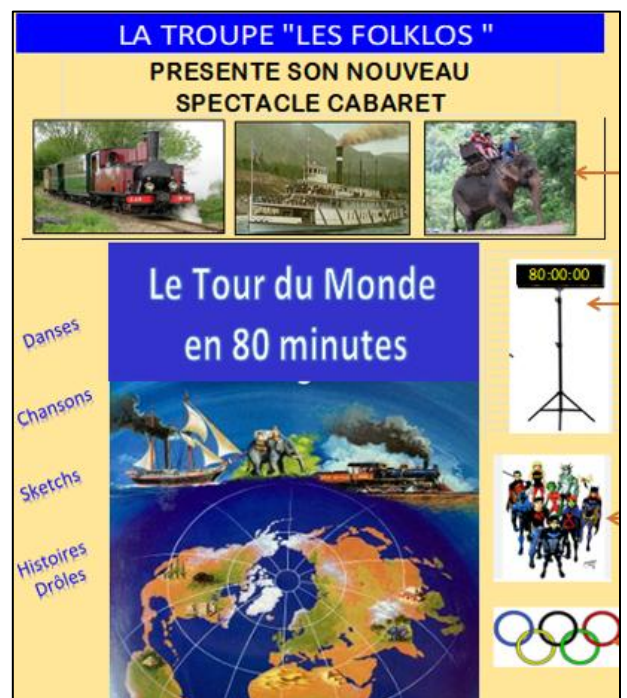
L'Association LES FOLKLOS créée en 2003, a pour but de permettre à ses membres de participer à des activités collectives de nature artistique, avec principalement la danse, le chant et les sketches...

Ce groupe se réunit tous les lundis après-midi à la salle polyvalente de Voguè pour répéter danses et chansons afin de proposer son spectacle aux différents établissements d'accueil des personnes âgées du secteur. Le spectacle actuel « **Le tour de France des FOLKLOS** » a ainsi déjà pu être présenté à 19 reprises, soit en EHPAD, soit sur invitation auprès d'Associations.

- Pour la saison écoulée, le spectacle a été joué : à Voguè (Lou Capitelle) dans le cadre d'un Festival de Théâtre, à l'Ehpad Rouveyrol d'Aubenas, à UCEL au profit de l'Association « L'Extraordinaire VICTOIRE », à l'Ehpad de Barjac, au Relais Amical Vivarais de Vals-les-bains, à l'Ehpad Les Terrasses de l'Ibie à Villeneuve de Berg
- Pour la saison à venir, la Troupe travaille son **nouveau spectacle sur une adaptation du roman de Jules Verne « Le Tour du Monde en 80 jours », transformé en un « Tour du Monde en 80 minutes » !**

En cette phase de préparation, **c'est le bon moment de rejoindre la troupe qui a besoin de nouveaux « adhérents »** : hommes ou femmes, débutants ou confirmés, mais surtout animés de bonne humeur pour faire perdurer cette association... et prolonger ces moments d'échanges ludiques et distrayants. **Rendez-vous chaque lundi** à la salle polyvalente de Voguè à partir de 14h30 pour écrire une nouvelle page artistique, en comptant sur l'intégration de nouveaux acteurs, chanteurs, conteurs d'histoires ou comédiens... tout ceci dans un esprit convivial et décontracté. Alors, n'hésitez pas, rejoignez « **LES FOLKLOS** ».

Contact : Tel 06 78 12 88 63 email : [folklos0707@orange.fr](mailto:folklos0707@orange.fr)



## Lai Tournoren

Le club des aînés Lai Tournoren continue de se réunir tous les mercredis après-midi autour des jeux de cartes et jeux de société.

Nous avons terminé l'année 2025 par un repas de Noël animé par Janine Mansard de Lanas, excellente chanteuse qui a su créer une bonne ambiance. Chants d'accompagnements et danse pour certains ont mis de l'animation.



Nous avons dû faire face au départ de 2 membres très investis dans la vie du club et très appréciés mais ainsi va la vie... et arrivés à un âge certain, nous savons que l'échéance se rapproche de jour en jour, aussi, passer un bon moment, se retrouver autour de jeux favoris, rompre la solitude, s'évader de « boboland » quelques heures, c'est ce que permet le club Lai Tournoren !

L'assemblée générale s'est tenue mercredi 28 janvier 2026 en présence de Monsieur le Maire suivi du tirage des Rois et Reines d'un jour.

Le mercredi 4 février nous avons fêté la chandeleur avec de délicieuses crêpes préparées par Andrée Toussaint. Merci à l'association « Jour de fête » qui nous a gentiment prêté son appareil nous permettant de les réchauffer.



Sortie au cabaret « Fanckie folies » avec St Maurice, voyage sur la Costa Brava en Espagne avec Lanas ont été pour certains l'occasion de s'évader du quotidien.



L'atelier « couture » qui se tient tous les 15 jours est suivi par 6 personnes qui ont réalisé pochettes et sac d'été.

Jeudi 28 mai, nous irons découvrir ou redécouvrir l'écomusée de Chirols, après une visite de l'église Notre Dame de Prévenchères et la roseraie située tout à côté et un repas au restaurant.

Le club fermera ses portes pour la saison estivale le mercredi 24 juin et rouvrira le mercredi 2 septembre 2026.

Pour le club, la secrétaire, Ginette Dajoux - [gdajoux@orange.fr](mailto:gdajoux@orange.fr), 06 76 34 06 22 -

## Sauvons le petit patrimoine



Nous avons débuté l'année 2026 par un nettoyage de printemps à la Gleyzette : dépeussierage des lieux et entretien autour de l'édifice.

La chapelle est prête à accueillir son exposition estivale.

Une équipe de choc s'est réunie au jardin d'Estelle le 27 avril. Sécateurs, débroussailleuses, binettes et râteaux sont entrés en action pour un toilettage.

Tout le monde a participé à la remise en beauté de ce lieu. Martine, une adhérente, avait prévu le café et des gâteaux pour partager un moment de convivialité.

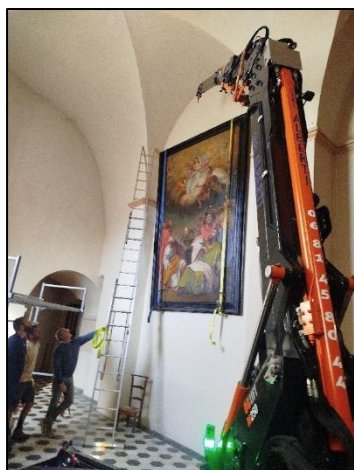
Le jardin est ouvert au public et permet à chacun de venir prendre un instant de repos.



Dans le village, rue de l'Esparat, une plaque de hauteur d'inondation a été refaite.

La société ROC'Eclerc nous a offert la gravure sur pierre indiquant la crue de 1992.

Nous tenons à remercier Madame Baratier, responsable de ROC'Eclerc Aubenas, le graveur qui a exécuté ce travail, et le propriétaire du lieu qui nous a permis cette gravure sur la façade de sa maison. Grâce à ces personnes, nous avons pu mettre en valeur l'histoire et notre lien étroit avec la rivière Ardèche. Merci à tous !



Un petit clin d'œil en ce qui concerne le tableau d'Antonio Molinari. La Commune, Monsieur Albert Cardinal, les nombreux donateurs, l'association Sauvons le petit patrimoine et la Fondation du Patrimoine ont permis le financement pour la restauration de cette œuvre.

Actuellement, il est entre les mains de la restauratrice Tatiana Rojon, professionnelle du Teil.

L'association « Sauvons le petit patrimoine » continue sa route dans son engagement patrimonial et associatif et nous vous remercions de votre soutien.

Si vous désirez nous connaître, ou nous rencontrer, nous serons heureux de vous donner toutes informations par : Tél. : 07 83 86 17 98 ; Mail : [gleyzette07@gmail.com](mailto:gleyzette07@gmail.com)

*La Présidente, Muriel Ricard, et le Conseil d'Administration*

## Château de Vogüé / Association Vivante Ardèche

Hormis la pluie et les fuites dont nous assumons les conséquences depuis des mois, le château garde le cap sans faiblir ! Ouverture le 1<sup>er</sup> avril avec deux nouvelles expositions à découvrir.

En place et jusqu'au 28 juin, « Dialogues » entre les œuvres de Frédéric Mulatier et d'Elisabeth Gore, et le relais assuré dès le 4 juillet par l'exposition été/automne « Kalaallit Nunaat : Groenland », peintures et photographies de Yveline Bouquard et de Tiina Itkonen, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

Et du 7 au 10 novembre, le château vous ouvrira ses portes sur une exposition d'exception de céramistes en partenariat avec l'association *Trajectoires*. Nous comptons sur vous !

Rapide rappel de nos programmations sur les visites et animations estivales :



- ✓ Visite libre avec plan de visite en 6 langues et le livret jeu pour les enfants en 3 langues
  - ✓ Mise en place des visites guidées régulières pour le public individuel comme pour les groupes
  - ✓ « Les petites découvertes » pendant les vacances scolaires de printemps, les ponts du mois de mai et les vacances d'été et la visite costumée pour les groupes de familles ou de jeunes (centres aérés).
  - ✓ Une nouveauté depuis 2025 : la visite théâtralisée d'une durée d'une petite heure. Une plongée au XVII<sup>e</sup> siècle sous forme d'enquête et en parallèle la découverte de l'histoire du château. Le médiateur/animateur vous accueille en costume.
- Un merci tout particulier à Martine et Françoise pour la création de l'ensemble des costumes du château.*
- ✓ Les Mercredis du château s'invitent toujours sur le jardin suspendu.

Sur le volet animation, géré par l'équipe salariée, renouvellement du partenariat avec les Vignerons ardéchois. Soirées dégustations / découverte du lieu dont un pique-nique sur le jardin suspendu.

Et depuis l'an dernier quelques nouveautés :

L'escrime au Moyen-Âge ! Le temps d'une soirée, le château se métamorphose en véritable théâtre des techniques de combat de l'époque. Cette animation est encadrée par l'Académie des arts martiaux historiques européens (AMHE) en la personne d'un historien et maître d'armes qui vous explique les gestes et le savoir-faire du passé. À découvrir absolument (29 juillet et 12 août, sur réservation).

Une initiation au menuet pour les enfants, en costume et pour le plus grand plaisir des parents (week-end fériés et vacances scolaires, également sur réservation).



Nos habituelles soirées d'exception sur les jardins ou en repli, dans la salle des états ou l'église :

- Le 22 juillet « En avant la zizique » (hommage à Boris Vian)
- Le 5 août « Duo solsoum » (musiques du monde et actuelles)
- Les mercredi 19 et samedi 22 août : les Rendez-vous des Princes avec les 2 concerts classiques.

Enfin quelques infos que nous souhaitons partager avec les vogüéens et amis du château :

- ✓ **Vivante Ardèche a été partenaire et co-organisatrice d'un évènement autour de Jean Chièze.**

Exposition, concours de gravures, atelier pour les scolaires autour de son œuvre pour célébrer les 50 ans de sa mort (1975) à Guilherand-Granges, sous l'impulsion de Johan Chapelon (*Impressions Modernes* à Guilherand). L'évènement s'est appuyé sur l'association du fait que nous avons un fonds « Jean Chièze » très important. D'où prêt d'œuvres, d'objets, relecture des textes, etc... Ce partenariat permet à l'association de participer à ce mémorial sur Jean Chièze. Pour mémoire, une salle lui est dédiée au château face à la boutique...

- ✓ **Autre événement exceptionnel : étude sur le Jeu de Paume, redécouvert dans le jardin de la garenne (non ouvert au public à ce jour).**

Contactés l'été 2025 par un historien et maître de conférences à la faculté de Toulouse pour une étude sur le jeu de paume (dans le lieu-dit du jardin de la garenne), l'étude de ses structures et les fouilles sont prévues en ce mois de juin. L'objectif est de positionner cette « salle de jeu » dans la grande histoire des aménagements ludiques et courtois des châteaux médiévaux et de la Renaissance, tant au niveau archéologique qu'historique. Le phasage de la construction du jeu de paume pourrait ainsi apparaître et sa datation être précisée. L'intérêt et l'objectif seraient de mettre en valeur le site pour y développer une possible médiation. A suivre donc !

- ✓ **Concernant le projet pédagogique et l'accueil des scolaires (automne et hiver)**



En collaboration avec l'Education Nationale, nous menons depuis 18 années une démarche de sensibilisation à l'art plastique, qui concerne environ 40 à 60 classes jusqu'à l'exposition des travaux des élèves généralement en février. Au départ centré sur les arts plastiques, le Parcours Educatif Artistique et Culturel dit « PEAC » devient plus complexe. D'où l'évolution indispensable du concept au château, voulue par l'Education Nationale.

Les « parcours » devront toucher tout au long de la scolarité de l'élève (de la maternelle à la terminale) les arts plastiques, le domaine de l'image, la musique et le chant, le patrimoine historique et architectural, le spectacle vivant (théâtre, danse, cirque), la littérature, les langues vivantes. **L'objectif : pratiquer, rencontrer, s'approprier des connaissances.**

Dès 2026, nous ouvrirons le château à d'autres disciplines (gérées en direct par l'EN) en sus de notre projet artistique. Merci à la municipalité d'être ouverte aux demandes notamment de locaux pour les ateliers (salle des associations)...surtout les jours de pluie ! Un partenariat essentiel pour les 600 à 800 scolaires accueillis sur Vogüé pendant 4 semaines.

- ✓ **Quelques infos sur les travaux.**

Au programme : restauration, petites réparations (nombreuses), travaux en interne, peinture, décapage, etc... Le poste crée en 2025 d'un agent technique nous ouvre cette possibilité. Les grands projets de rénovation et construction sont reportés. Il faut aussi consolider la trésorerie.

Hormis la toiture dont Guillaume de Vogüé suit l'étude et le futur chantier. Nous sommes conscients du problème du parking supprimé sous le mur du château. C'est une question de responsabilité et de sécurité et sur demande du propriétaire.

Pour conclure, je veille particulièrement à l'équilibre général tant de l'équipe que des bénévoles, ce qui induit de faire des choix. Aussi, nous baisserons en partie la voile, sachant que les imprévus restent notre lot quotidien, qu'il y a de moins en moins de « saison basse » pour toute l'équipe des permanents, et qu'il faut intervenir sur tous les fronts à moyens constants...un vrai château du moyen-âge, tel un navire (parfois en mode survie), qui très heureusement bénéficie de la cohésion de son équipage, et des projets qu'il développe, malgré les aides qui fondent au soleil (quoiqu'un peu absent cette année !)

Enfin, dernier rappel : les Vogüéens sont les bienvenus à *titre gratuit* pour les visites du château sur présentation d'un justificatif. Nos saisonniers vous remercient pour votre compréhension (tous ne vous connaissent pas !).

Au grand plaisir de vous accueillir et bon été à tous !

*Pour l'ensemble de l'équipe du château et du Conseil d'administration,  
Catherine Fromont, Présidente de Vivante Ardèche*

REPRISE LE  
MERCREDI  
07/09/2026



# Vogüé Gym

OUVERT A TOUS



5h à 5h30 de cours / semaine  
128€ l'année  
- 10€ pour les - de 30 ans  
Assurance incluse

**NEW 2026 :** LUNDI TONIC : 19H - 20H

TECHNIQUES CARDIO/RENFO - FULL BODY  
HIIT- CIRCUIT TRAINING - LIA- STEP SCULPT

• **MERCREDI RENFO : 17H40 - 18H40** (Nouvel horaire)

BODYTONIC · FIT'KICKBOXING · STEP CHORÉE ·  
CAF · HIIT

COURS DE FITNESS  
À VOGÜÉ



PILÂTES  
À VOGÜÉ



PILÂTES AVEC MATÉRIEL

- **MARDI : 18H30-20H** (Salle polyvalente)  
2ÈME ET 4ÈME MARDI DU MOIS  
POUR UN RESENTI DIFFÉRENT...

PILATES YOGA'STRETCHING (Nouvel horaire)

- **MERCREDI : 18H45-19H45**  
L'INTENSITÉ DU PILÂTES, ALLIÉE À LA  
FLUIDITÉ DU YOGA D'INITIATION

- **Tous les LUNDIS : 15H à 16H**  
POUR SE RECENTRER SUR L'ESSENTIEL

- **JEUDI : 15H à 16H\***

**NEW**

\*1ER ET 3ÈME JEUDIS DU MOIS  
ESPACE "LE VENDOULE"  
(SOUS LA MAIRIE)

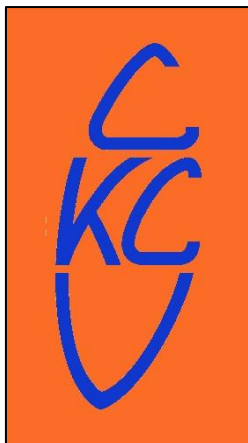
PILÂTES ZEN  
À ROCHECOLOMBE



YVETTE : 06.82.00.54.19  
LIONELLE : 06.42.57.07.09

STEF : 06.74.93.79.40  
SOPHIE : 06.26.91.02.44

- 1 cours d'essai offert par activité
- Paiement possible en 3 chèques



Le Canoë Kayak Club de Vogüé propose une pratique de loisir et de découverte dans une ambiance conviviale et familiale. Des kayakistes chevronnés vous y aideront à progresser à votre rythme.

Le local du club est très bien situé au domaine « Lou Capitelle ». Nous profitons des plans d'eau, vagues et rapides de Vogüé. C'est idéal pour l'initiation et le perfectionnement. Le club est au départ et à l'arrivée de deux très beaux tronçons sur l'Ardèche. Et les environs offrent de très nombreuses possibilités de navigation pour tous les niveaux de pratiques : basse et haute Ardèche, Chassezac, Ibie, Beaume, Drobie, Ligne, Lignon. Et parfois un peu plus loin sur l'Eyrieux, l'Allier ou la Drôme par exemple.

Au club nous disposons d'un bon nombre de kayaks, pagaies, gilets, casques, etc. Cela nous permet de vous proposer plusieurs sports de pagaie : le kayak de rivière principalement mais aussi, le stand up paddle, le kayak de mer et le canoë de randonnée.

Les entraînements ou descentes se font généralement le samedi après-midi d'avril à octobre. Nous nous adaptons aux conditions de navigation. Nous accueillons plusieurs membres qui naviguent en packraft. Nous essayons de pratiquer notre activité de pleine nature de la manière la plus responsable et durable possible.

Avec le C.K.C.V. venez (re-)découvrir le plaisir de la glisse et d'évoluer dans un milieu vivant et naturel.



Contact : Arnaud : 06 24 86 95 73 - <https://www.facebook.com/ckcvogue>

## Union Sportive Vogüé Pétanque – USVP



La saison 2026 des championnats se termine pour le club de pétanque de Vogüé.

De très beaux résultats de nos joueurs sont à notre actif avec :

- 2 qualifications pour les championnats de France tête à tête et doublettes séniors.
- 3 qualifications également à la Région sont à noter, triplettes séniors, tête à tête masculin et doublettes féminins.

Nous sommes fiers de porter dans tous nos déplacements les couleurs de notre beau village. De nombreuses compétitions restent encore à se venir à domicile et à l'extérieur.

Le club sera ouvert à toutes et tous pour partager un moment de convivialité chaque vendredi soir à partir 19h00 au mois de juin.

N'hésitez pas à venir partager un moment de détente avec nous.

Pour les inscriptions et plus d'informations, contactez Cathy Trouillas au 06.22.92.19.57



Two promotional posters for pétanque challenges. The top poster is for the 'CHALLENGE PASCAL CHAUVIN' on Saturday, June 27th, featuring a tête-à-tête match from 9h. It includes details about registration starting at 8h, categories A+B, a 200€ entry fee, and a shaded bar with small restaurant. The bottom poster is for the 'CHALLENGE JEAN-JACQUES MONTREDON' on Saturday, June 27th, featuring triplettes starting at 14h and parties at 15h. It also includes details about categories A+B, a 400€ entry fee, and the location 'Pl. Vogüé Gare, 07200 Vogüé'. Both posters feature photos of the respective challenge winners and the USVP logo.

## Cours de Gym/Stretch/Pilâtes avec Marieke

À l'approche de la fin de la saison sportive, les participants dressent un bilan très positif de cette année riche en énergie, en convivialité et en bien-être. Les séances proposées les mercredis et vendredis de 9h30 à 10h30 ont rencontré un vif succès, affichant complet tout au long de l'année.

Animés par Marieke MUEL, psychomotricienne, les cours ont permis à chacun de progresser à son rythme dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Échauffements mêlant équilibre et coordination, renforcement musculaire personnalisé, travail des muscles profonds inspiré de la méthode Pilates, étirements, relaxation et respiration : autant d'exercices variés qui contribuent au maintien de la souplesse, de la mobilité, de l'équilibre et de la tonicité musculaire, tout en favorisant la détente, la confiance en soi et le bien-être moral.

La présence fidèle de « Super Mamie Ardèche », bientôt 90 ans, est une belle source d'admiration et de motivation pour l'ensemble du groupe. Par son dynamisme et son assiduité elle démontre que la pratique régulière d'une activité physique est un véritable atout pour préserver autonomie, vitalité et joie de vivre à tout âge. Alors que la saison s'achève, chacun se donne déjà rendez-vous à la rentrée prochaine pour reprendre les cours dans la même dynamique et avec le même enthousiasme.



### Quelques témoignages :

- « Les cours de gym sont un pur bonheur. Nous seulement nous y allons pour garder la forme, mais on y rigole. Animatrice à l'écoute de nos petits (ou grands) problèmes. »
- « Amitiés, solidarité, bonne humeur, bien-être...tout pour être fidèle aux rendez- vous avec Marieke. »
- « La gym m'apporte la sérénité, le bien-être et le bonheur d'être ensemble. Marieke est attentive à chacun, Je me sens très à l'aise dans le groupe. »
- « Je ne pensais pas devenir accro à un cours de gym et je le suis. Car il y a le cours qui est différent à chaque séance qui me permet, à 73 ans, de sentir mes muscles (je n'y croyais pas du tout). Et l'ambiance, toujours sympa. Rigoler en travaillant son corps, que demander de plus ? »

**Vous avez envie de participer aux cours ? Vous pouvez contactez Marieke Muel au  
06.04.47.12.68**

## CLEFAM Domaine Lou Capitelle



Chers amis, bonjour,

Début mai, vous avez dû voir apparaître en face des falaises du village une grue gigantesque - rouge et blanche - mise en place par le duo d'entreprises GONTIER/FERRERA (Aubenas et Valence).

Cet agencement va être utilisé pour desservir le chantier « Aménagement aquatique du Domaine Lou Capitelle » en ce qui concerne la maçonnerie bien sûr, mais aussi la pose de la couverture, celle du dôme et des toboggans.

Notre « Commission Travaux » a fait délibérément le choix de ne retenir, pour l'essentiel, que des entreprises locales (Drôme/Ardèche) capables d'intervenir rapidement pour l'entretien et surtout les éventuelles réparations en urgence.

Ces aménagements importants vont permettre au Domaine Lou Capitelle d'être très attractif en période creuse, d'éviter les ruptures de contrat de travail hivernales, et d'équilibrer ainsi la gestion de l'établissement tout au long de l'année.

Nous restons toujours sur le vieil adage : l'investissement d'aujourd'hui est l'emploi de demain ! Et pour les gestionnaires que nous sommes, consolider une ouverture à l'année nous paraît être la priorité des priorités car elle entraîne de fait une véritable professionnalisation des métiers et ainsi, une compétence accrue en bien des domaines.

Les activités sociales de CLEFAM sont elles-mêmes en plein développement. Les bénéficiaires de l'Association continuent de servir et de consolider bon nombre d'activités sociales caritatives comme l'association « MIROIR » (Saint Sernin, Lachapelle) ou l'association l'Art d'En Faire, (Joyeuse).

Les derniers exercices écoulés sont bons, le prévisionnel aussi !

Loin de ralentir la cadence, administrateurs et salariés s'engagent à fond pour développer de manière globale une activité qui apporte aux groupes et aux familles de réelles satisfactions.

Le Domaine affiche complet jusqu'en octobre et c'est sûrement, (malgré une conjoncture peu engageante), le moment bien opportun de renforcer une position tant enviée aujourd'hui dans le monde associatif.

Enfin, ce nouvel équipement renforcera aussi notre image sur les différentes plateformes d'avis en ligne (Tripadvisor, Google), réels leviers de réservations et de fidélisation.

*Pierre GASTAUD      Président de l'Association CLEFAM Domaine Lou Capitelle*

## Recettes

### Crique ardéchoise

#### Ingrédients :

- 4 belles pommes de terre
- 4 gousses d'ail
- 5 brins de persil plats
- 2 ou 3 pincées de sel
- 2 tours de moulin à poivre noir
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 œuf



#### Préparation :

- Laver et éplucher les pommes de terre, puis les râper. Éplucher et râper l'ail puis ciselez le persil.
- Mélanger le tout
- Ajouter l'œuf et bien remuer la préparation
- Faire chauffer une poêle avec l'huile d'olive
- Cuire les deux faces
- Servir chaud accompagné d'une salade verte

\*\*\*\*\*

### Clafoutis aux cerises

#### Ingrédients :

- 800 g de cerises noires dénoyautées
- 80 g de farine
- 1/4 de litre de lait
- 6 œufs
- 90 g de sucre
- Une pincée de sel
- 2 cuillères à soupe de kirsch



#### Préparation :

- Mélanger le tout et verser sur les cerises dans un plat préalablement beurré
- Cuire au four 180 degrés pendant 35 mn
- Soudouler de sucre à la sortie du four

*Bon Appétit !!*

# COORDONNÉES PRATIQUES

## Administration

### Mairie de Vogüé

54 Grand Rue

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi

10h-12h / 13h30-16h30

Tel : 04.75.37.72.48

Mail : [mairie.vogue@wanadoo.fr](mailto:mairie.vogue@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-vogue.com](http://www.mairie-vogue.com)

### Permanence France Services

1 lundi après-midi sur 2 (semaines paires)

Sur rdv : 06.02.44.83.78

### Permanence Rénov'Habitat

Chaque mardi de 9h à 12h

Sur rdv : 04.87.60.00.06

### Interco des Gorges de l'Ardèche

Tel : 04.75.37.61.13

Site internet : [www.cc-gorgesardeche.fr](http://www.cc-gorgesardeche.fr)

## Enfance

### Crèche intercommunale Les Colibris

125 imp des écoles, Vogüé Gare

Du lundi au vendredi : 7h30 – 18h30

Tel : 04.75.37.40.84

### École Volamau

35 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.77.05

### Secrétariat du SIGRP

Chaque lundi et jeudi matin

04.75.88.03.61 ou par mail :

[sigrp07@orange.fr](mailto:sigrp07@orange.fr)

## Église Sainte-Marie de Vogüé

### Célébrations baptêmes, mariages, funérailles

Maison Paroissiale de Villeneuve-de-Berg

04.75.94.81.49

## Services

### Agence Postale Communale

52 Grand Rue

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

9h30-13h / 13h30-15h30

Mercredi et Samedi :

9h30-12h

Tel : 04.75.37.15.53

### Office de tourisme

52 Grand Rue

04.28.91.24.10

[pontdarc-ardeche.fr](http://pontdarc-ardeche.fr)

### Bibliothèque Municipale :

1 place de Heyd, Vogüé Gare

Mardi : 16h-17h30

Dimanche : 10h – 12h

### Assistante sociale Villeneuve-de-Berg

04.75.94.83.81

### Centre médico-social du Teil

04.75.49.54.70

## Santé

### Médecin

Dr Bertrand Rousset

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

### Cabinets Infirmiers

10 imp Brugière : 06.08.65.19.69

10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

### Kinésithérapeutes

Eliane Lèbre

25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Pierre Méjean

10 imp Brugière : 06.40.77.09.48

### Pharmacie Alzas

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Du lundi au vendredi :

8h30-12h15 et 14h-19h

Samedi : 8h30-12h15

# COORDONNÉES PRATIQUES

## Animaux

### S.P.A

Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu  
04.75.94.27.05

### Vétérinaires

Clinique vétérinaire de Boisvignal  
507-625 Chemin du lac  
07200 Aubenas  
04.75.35.10.55

Clinique vétérinaire de l'Olivier  
RN 102 Quartier Lansas  
07170 Villeneuve-de-Berg  
04.75.94.02.83

## Déchetteries

### Saint Etienne de Fontbellon :

Du lundi au samedi :  
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

### Villeneuve de Berg :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :  
9h – 11h45  
Mercredi  
9h-11h45 / 13h30-17h45

### Ruoms :

Du lundi au samedi :  
7h30-14h

## Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

## Jeunesse

### Mission Locale Ardèche Méridionale

Accompagnement des 16/25 ans  
Insertion sociale, professionnelle,  
accompagnement à l'autonomie  
Permanences Aubenas :  
04.75.89.20.00

Mission-locale-ardeche-meridionale.fr

## Dépannage

### Eau Potable :

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau  
d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au :  
04.63.36.10.09

### Eau Usées :

Pour tout incident survenu sur le domaine  
public, contactez le SIVU Assainissement en  
Mairie de Vogüé.

En cas d'urgence, contactez Alliance au  
04.75.36.91.94

### Électricité :

Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07  
(Appel non surtaxé)

*Mairie de Vogüé*

*Impressions Fombon (Aubenas)*

*Merci de ne pas jeter sur la voie publique*





